



Les accidents de trajet et de mission



Quelque 20% des personnes tuées dans un accident de la circulation se trouvent en déplacement pour le travail, soit dans le cadre d'un trajet domicile-travail, soit dans le cadre d'une mission professionnelle, soit en tant que conducteur professionnel. Les accidents de la circulation représentent plus de 50% des décès occasionnés par un accident du travail, ce qui signifie que les salariés sont davantage victimes de la route que victimes des risques occasionnés par les machines, les outils, les produits, etc.



Il est donc crucial de renverser la tendance actuelle du nombre croissant des accidents de trajet.



Conseils généraux

- Pour garantir votre sécurité, installez-vous correctement derrière le volant.
- Pour une sécurité optimale, équipez les 4 roues de pneus de même type (été, hiver), de même marque, de même profil et de mêmes dimensions.
- Contrôlez régulièrement la pression des pneus à l'état froid (au moins une fois par mois et avant chaque long trajet).
- Le profil du pneu doit avoir une profondeur minimum de 1,6 mm.
- La visibilité optimale n'est assurée que si les deux faces des vitres sont propres.
- Remplacez régulièrement les essuie-glaces et veillez à ce qu'ils créent un champ de visibilité parfait.
- Vérifiez l'état et le bon fonctionnement des feux de votre véhicule.
- Les lave-glaces aident à créer un champ de visibilité net. Vérifiez régulièrement le niveau du liquide.

La ceinture de sécurité

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tout occupant de votre véhicule :

- quelle que soit la place qu'il occupe – avant ou arrière
- quel que soit son âge – enfant ou adulte.

Sans ceinture, les blessures peuvent être mortelles lors d'une collision à une vitesse de 30 km/h. Pour l'occupant muni de la ceinture de sécurité, un choc n'est pratiquement jamais mortel aux vitesses pratiquées en ville. Lors d'une collision à une vitesse de 50 km/h, un passager d'un poids de 70 kg est projeté en avant avec une force de plus de 2 tonnes !

Un accident à une vitesse de 50 km/h équivaut à une chute du 3^{ème} étage d'un immeuble.

Un accident à une vitesse de 80 km/h équivaut à une chute du 9^{ème} étage d'un immeuble.





CONTACT

ASSOCIATION D'ASSURANCE ACCIDENT
SERVICE DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Adresse postale:

L-2976 Luxembourg | Guichets: 125, route d'Esch

Heures d'ouverture de 08h00 à 16h00

Tél.: 261915-2201 | Fax: 401247 | www.aaa.lu

L'alcool au volant

L'alcool est en cause dans plus d'un accident mortel sur trois. Les conducteurs impliqués sont rarement des alcooliques. Il faut savoir que le risque surgit bien avant que n'apparaisse l'état d'ébriété.

Le seuil légal du taux d'alcoolémie est de 0,5 g/l dans le sang (= ‰), ce qui correspond à 0,25 mg/l dans l'air expiré.

Le risque d'accident mortel est multiplié par :

2 à 0,5 g/l

10 à 0,8 g/l

35 à 1,2 g/l

80 à 2 g/l

AVOUEONS-LE: l'alcool fait partie de notre vie sociale et associative. La pression est parfois très forte et la pente si douce. Trop souvent nous nous laissons entraîner!

La vitesse

La vitesse, ce n'est pas seulement rouler très vite. C'est aussi rouler trop vite quand les circonstances imposeraient de ralentir. Excessive ou inadaptée, la vitesse intervient dans un accident mortel sur deux.

Côté conducteur, on a une vision en « tunnel » (angle de 100° à 40 km/h réduit à 30° à 120 km/h). Le conducteur doit assimiler un grand nombre d'informations et assumer plusieurs tâches en un temps réduit. La tension nerveuse induite augmente la fatigue et diminue la vigilance.

Côté véhicule, la distance d'arrêt augmente avec la vitesse. La distance parcourue pendant le délai incompressible de réaction du conducteur (environ une seconde) s'accroît. Avant même de freiner, on parcourt ainsi ±14 m à 50 km/h. Il faut y ajouter la distance de freinage, d'autant plus longue que la vitesse est élevée et que le véhicule est lourd (elle peut être doublée sur route mouillée ou en cas de glissement).

Les deux éléments s'additionnent, quelles que soient les performances du conducteur et de sa voiture. En virage la vitesse accentuée fortement les risques de dérapage (à cause de la force centrifuge).

- L'ABS ne réduit pas la distance de freinage. Il évite le blocage des roues et la perte de contrôle du véhicule.
- Un piéton heurté à 40 km/h a 30 % de risque d'être tué. A 58 km/h ce risque s'élève à 85 %.
- En cas de choc frontal à 35 km/h, le risque mortel, pour un passager ceinturé, est infime. En revanche, à 80 km/h la mort est presque inéluctable.
- On ne gagne pas réellement de temps à vive allure : seulement sept minutes sur 100 kilomètres en roulant à 150 km/h au lieu de 120 km/h.



Le téléphone au volant

Si vous téléphonez en roulant, le risque d'accident est multiplié par 4. Ceci vaut également pour l'utilisation d'un système « mains libres », car contrairement à un passager, votre interlocuteur ne voit pas la route et ne s'interrompra pas en cas de danger.

C'est pourquoi il est recommandé, lorsque l'on est en voiture et que l'on doit recevoir un appel, de s'arrêter à un endroit approprié ou de laisser son téléphone sur messagerie vocale.

Attitudes face aux autres usagers de la route

Conduire de façon défensive revient à anticiper une situation ou une erreur éventuelle d'un autre usager. Dans certaines situations, il s'avère nécessaire de renoncer à son droit non seulement dans l'intérêt de sa propre sécurité mais également dans l'intérêt de la sécurité en général. La route n'appartient à personne en particulier, elle se partage.